

Certificat médical d'aptitude aux sports

Conformément à la loi du 23 mars 1999 un membre d'une association sportive doit présenter au club un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du sport.

***Ce certificat est obligatoire pour TOUS
(y compris les "Pré Club" et les adultes)
Article B.4. du Règlement intérieur***

Je soussigné,, Docteur en médecine
certifie que l'examen de M.....
effectué ce jour ne met pas en évidence de contre indication
à la pratique du :

Ski Alpin

Certificat fait à, le

Cachet

Signature



Bulletin d'adhésion 2009 - 2010



A retourner **AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2009**⁽⁶⁾

Groupe Alpin Loisir Benjamins (enfants nés en 1998 ou 1997)

Section Alpin :

Françoise VILLARD

(06 67 81 19 66)

Formulaire

Nom Prénom

Née le

Adresse

Code postal Ville

Tél perso Portable.

E mail @

(pour les mineurs)

Téléphone du père Portable.....

Téléphone de la mère Portable.....

E mail du père@.....

E mail de la mère@.....

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél

Les documents seront adressés en priorité par eMail. Ceux qui n'ont pas d'eMail peuvent demander à recevoir les principaux documents en version papier

Je souhaite recevoir : seulement les eMails les documents (papier)

Le site internet SkiClubChampagne.com retrace la vie de la saison du club, avec des photos des enfants. La loi oblige à demander l'autorisation de publication des photos

J'accepte de voir publier les photos Je refuse de voir publier les photos

Section :

Alpin

Je souhaite adhérer au Ski Club

A le 2009

Signature des parents

Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

Coût de l'adhésion à une Section

① Cotisation

(cocher la case choisie)

Tarif Enfant (né en 1998 ou 1997) 150€

Tarif Réduit par personne *si plusieurs adhésions par famille.*

2 adhés : 135€ 4 adhés : 105€

3 adhés : 120€ 5 et+ : 90€

② Tickets de Tombola

(obligatoire)

35 tickets 70€

④ Licence / Carte Neige⁽⁴⁾

Carte Neige :

Avec assurance "Loisirs" 39€

Si vous ne souhaitez pas prendre de Carte Neige, il faut fournir une attestation couvrant la pratique du Ski y compris hors piste

Rappel du Règlement du Ski-Club

Présence aux Entraînements

L'adhésion au Ski-Club implique la présence obligatoire aux entraînements. Chaque séance d'entraînement a un but précis prévu par l'entraîneur. La non-participation d'un enfant à une séance perturbe de fait la progression de l'ensemble du groupe.

En cas d'impossibilité de participer à un entraînement, l'un de ses parents devra toujours préalablement INFORMER l'entraîneur et JUSTIFIER cette absence.

Comportement lors des Entraînements

Les séances d'entraînements sont prévues pour permettre à l'ensemble du Groupe de progresser, chaque séance faisant partie d'un programme précis.

Lors de ces séances d'entraînement, les enfants doivent donc être respectueux de l'autorité de l'entraîneur et ne pas contribuer à la dissipation de l'attention des autres enfants.

Entretien du Local

Les locaux du Ski-Club sont mis à la disposition des membres par la Commune. ***Ils doivent être tenus aussi proprement que possible. Des rangements hebdomadaires par groupe seront prévus.***

Informations Complémentaires

Les entraîneurs tiendront à jour des feuilles de présence et informeront les responsables de la Section du respect de ces points au sein de leur Groupe. Au début de l'hiver, chaque groupe devra relire ces rappels et définir collégialement avec l'entraîneur des règles de bonne conduite et de respect des autres.

En cas de manquement répété à l'une des règles, les responsables de la Section pourront procéder à l'exclusion temporaire ou définitive du club (y compris l'interdiction d'utiliser les skis prêtés par le Ski-Club et le retrait du forfait)

Prénom NOM

Je m'engage à RESPECTER LE REGLEMENT et les Statuts

A le 2009

Signature des parents

Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

Aide des Enfants et des Parents

La vie du Club ne peut reposer sur les seuls actions des entraîneurs, des dirigeants et des appuis des moniteurs de l'ESF. L'appui des enfants et des parents est aussi indispensable au bon fonctionnement du club, notamment :

- en accompagnant les enfants lors des compétitions,
- en aidant à l'organisation des compétitions et autres animations non-sportives à Champagny

Cette année une fiche à compléter est proposée aux parents (alpins). Cela permet de mieux répartir les contributions des parents sur l'ensemble des manifestations.

Informations complémentaires

Définition des Catégories en 2009-2010

Alpin

Benjamins=1998~1997

Niveau Technique requis pour entrer au Club

Il faut impérativement avoir le niveau moyen du groupe (validé par l'entraîneur alpin)

Assurance

Nous conseillons de prendre la carte neige proposée par le Club (vendue à prix coutant). Cela évite aux parents de devoir faire des avances importantes en cas d'accident.

Ski

Les Skis (+leur entretien) sont à la charge des parents.

Forfait de Ski

Le Forfait de Ski est à la charge des parents

(les conditions spéciales offertes par la SAP sont réservées aux enfants qui pratiquent la compétition)

Informations complémentaires

Tickets de Tombola

Une vente de tickets de Tombola prépayés est obligatoire (poussins à Juniors).

Dossier Complet et Paiement

La demande complète avec les chèques (à l'ordre du Ski Club) doit parvenir au Responsable de Section **avant le 27 Septembre 2009**

Sans dossier complet, la carte neige ne peut être délivrée et l'enfant ne peut pas participer aux entraînements, stages d'automne...

Le Dossier complet doit comprendre (cases à cocher) :

- le bulletin d'inscription complet et signé
- l'acceptation ou le refus d'envoi des eMail du club pour information
- l'acceptation ou le refus de publication des photos sur le site internet
- un chèque pour la cotisation de 90 à 150€ selon situation (*encaissé en Octobre*)
- un chèque pour la carte neige (*encais en Novembre*) ou l'attestation d'assurance couvrant la pratique du ski y compris hors piste
- un chèque de 70€ pour la tombola (*encais en Février*)
- le certificat médical